

## IDENTIFICATION DU VÉHICULE

## GAMME

Appellation commerciale	Date de commercialisation	Code modèle	Type moteur	Cylindrée (cm <sup>3</sup> ) / Puissance (kW/ch)	Type de transmission / Nombre rapports	Puissance administrative en France
<b>Corolla Verso 5 places</b>						
110 VVT-i Linéa Terra	05/2004 >	ZNR10L-GWMDKW	3ZZ-FE	1 598 / 81 / 110	Méca. (C251) / 5	7
110 VVT-i Linéa Sol		ZNR10L-GWMEKW				
110 VVT-i Les Bleus	05/2006 > 08/2006	ZNR10L-GWM				
110 VVT-i Linéa Techno	08/2006 >					
136 D-4D Linéa Terra	11/2005 >	AUR10L-GWFDYW	2AD-FTV	2 231 / 100 / 136	Méca. (EA63) / 6	8
136 D-4D Linéa Sol		AUR10L-GWFEYW				
136 D-4D Les Bleus	05/2006 > 08/2006	AUR10L-GW				
136 D-4D Linéa Techno	08/2006 >					
136 D-4D Eden Park	09/2006 >					
<b>Corolla Verso 7 places</b>						
110 VVT-i Linéa Terra	05/2004 >	ZNR10L-GRMDKW	3ZZ-FE	1 598 / 81 / 110	Méca. (C251) / 5	7
110 VVT-i Linéa Sol		ZNR10L-GRMEKW				
110 VVT-i Les Bleus	05/2006 > 08/2006	ZNR10L-GR				
110 VVT-i Linéa Techno	08/2006 >					
136 D-4D Linéa Terra	11/2005 >	AUR10L-GRFDYW	2AD-FTV	2 231 / 100 / 136	Méca. (EA63) / 6	8
136 D-4D Linéa Sol		AUR10L-GRFEYW				
136 D-4D Les Bleus	05/2006 > 08/2006	AUR10L-GR				
136 D-4D Linéa Techno	08/2006 >					
136 D-4D Eden Park	09/2006 >					

**PLAQUE CONSTRUCTEUR (A)**

La plaque constructeur est située à droite du compartiment moteur sur la joue d'aile. Cette plaque comporte les caractéristiques suivantes :

- Le numéro de réception communautaire.
- Le numéro d'identification (n° dans la série du type inscrit sur la carte grise).
- Le poids total maxi autorisé en charge.
- Le poids total roulant autorisé.
- Le poids maxi autorisé sur l'essieu avant.
- Le poids maxi autorisé sur l'essieu arrière.
- Le code modèle.

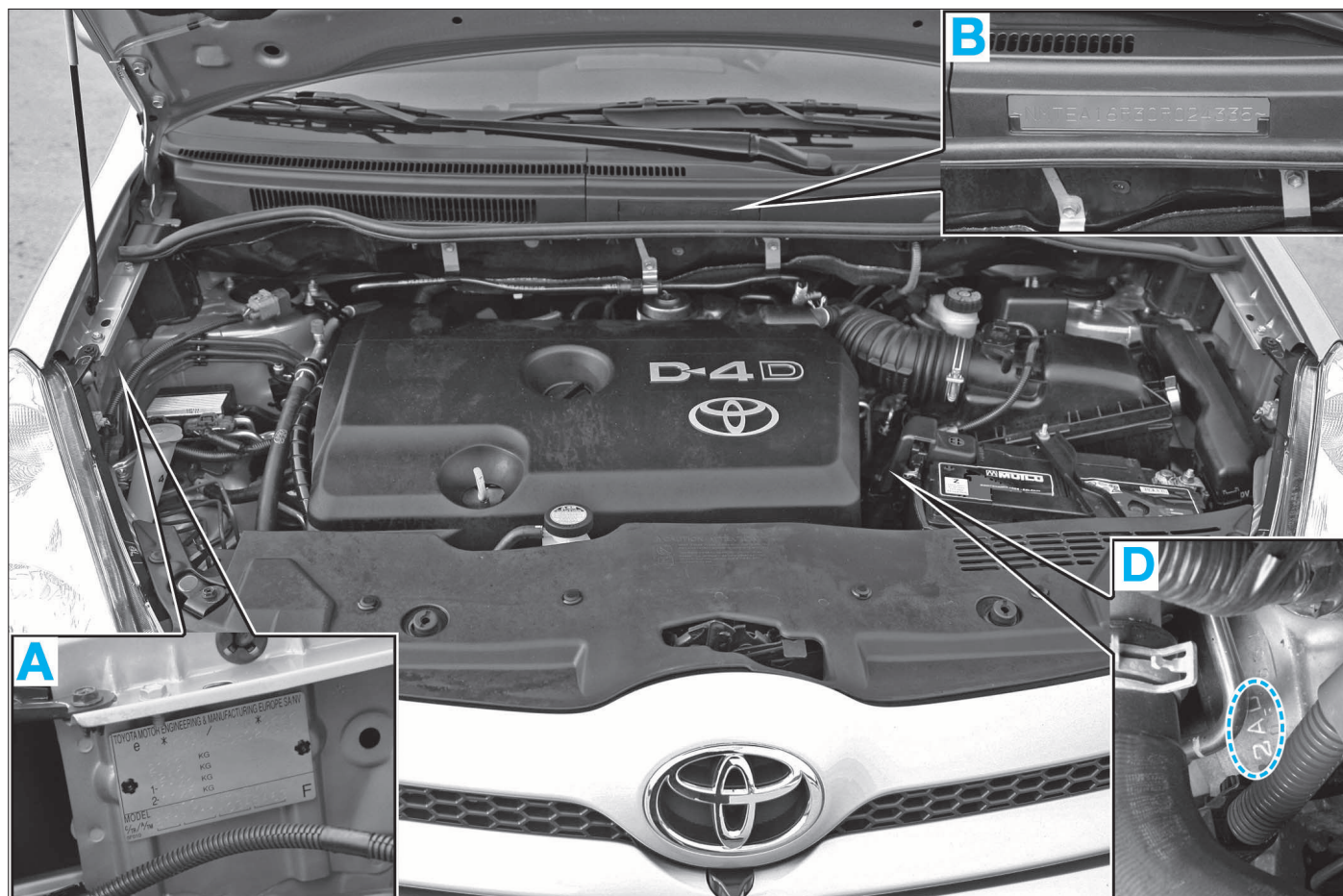
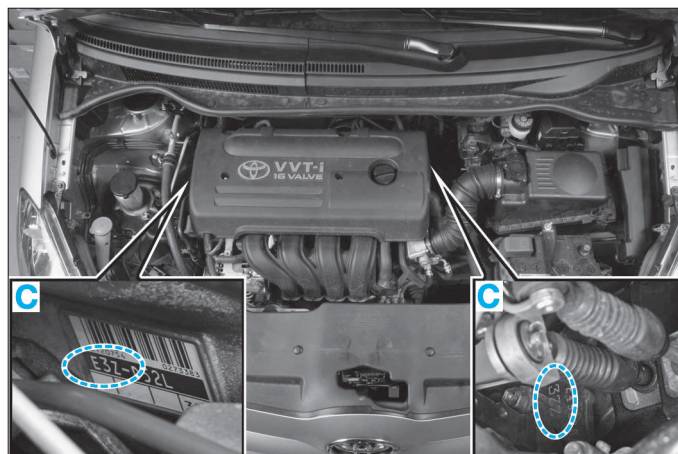
**NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (B)**

Le numéro d'identification (n° dans la série du type inscrit sur la carte grise), à 17 caractères (norme CEE), est :

- inscrit sur la plaque constructeur.
- gravé sur le châssis, au centre du tablier, accessible derrière une trappe.

**RÉFÉRENCE MOTEUR ESSENCE (C) ET DIESEL (D)**

Les références du moteur sont gravées sur le bloc-cylindres.



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

# CARACTÉRISTIQUES DIMENSIONNELLES ET PONDÉRALES

## DIMENSIONS

- Longueur : 4 360 mm.
- Largeur : 1 770 mm.
- Empattement : 2 750 mm.
- Voie avant : 1 505 mm.
- Voie arrière : 1 495 mm.

## POIDS (kg)

	110 VVT-i		136 D-4D	
	5 places	7 places	5 places	7 places
À vide en ordre de marche (mini/maxi selon version)	1 345 / 1 410	1 365 / 1 425	1 500 / 1 535	1 520 / 1 555
Total maxi autorisé en ordre de marche	2 035		2 160	
Remorque non freinée/freinée	450 / 1 200	450 / 1 000	450 / 1 300	450 / 1 100

# CARACTÉRISTIQUES PRATIQUES

## PERFORMANCES ET CONSOMMATIONS

	110 VVT-i		136 D-4D	
	5 places	7 places	5 places	7 places *
Vitesse Maxi	175		195	
0-100 Km/h (s)	12,7		9,4	
Consommation : (l/100 km)				
- Cycle urbain	9,5		8,0	8,0 à 8,1
- Cycle extra-urbain	6,4		5,3	5,3 à 5,4
- Cycle mixte	7,5		6,3	6,3 à 6,4
Émission CO <sub>2</sub> (g/km)	178		167	167 à 170

\* Selon version

## PNEUS ET JANTES

Jantes :

- de série : 6,5 j en acier (Linéa Terra) et 6,5 jj en alliage (Linéa Sol, Les Bleus, Linéa Techno et Eden Park).
- en option : 7 jj en alliage.

Pneus :

- de série : 205/55 R 16 91V.
- en option : 215/50 R 17 91V.

Pression de gonflage (bar)	Moteur	1 à 4 personnes		5 à 7 personnes, pleine charge	
		Avant	Arrière	Avant	Arrière
205/55 R 16	110 VVT-i	2,4	2,2	2,4	2,3
	136 D-4D	2,5	2,4	2,5	2,4
215/50 R 17	110 VVT-i	2,4	2,4	2,4	2,4
	136 D-4D	2,5	2,4	2,5	2,5

Couple de serrage de la roue : 10,3 daN.m.



## LEVAGE

### AVEC LE CRIC DE BORD

Le véhicule est doté de quatre points de levage situés à proximité de chaque roue.

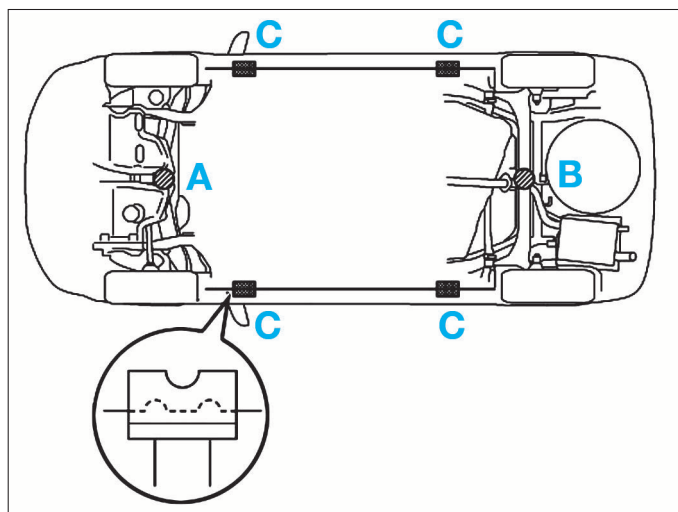


### AVEC UN MATÉRIEL D'ATELIER

Le soubassement du véhicule comporte au total 6 points prévus pour la manipulation du véhicule en atelier.

Les points A et B sont respectivement conçus pour le levage central de l'avant (berceau) ou de l'arrière (centre de l'essieu arrière) du véhicule à l'aide d'un cric rouleur.

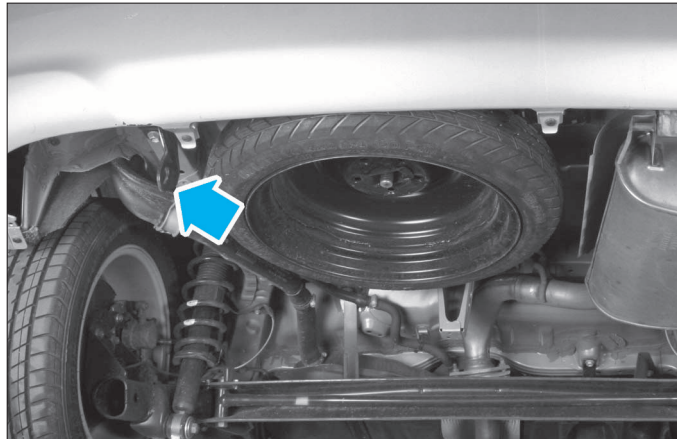
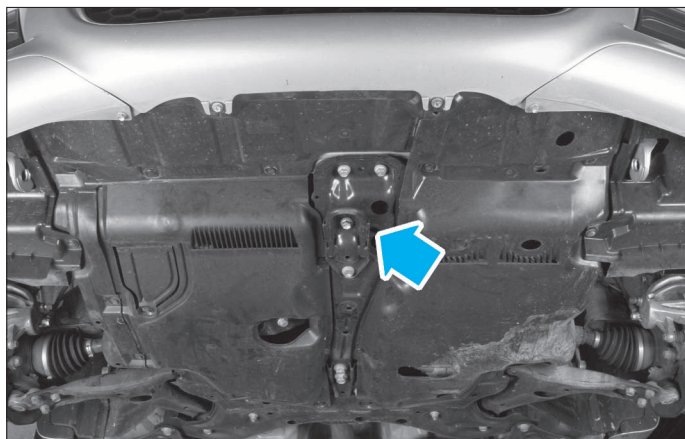
Les points C sont conçus pour le levage complet de la caisse avec un pont élévateur à bras ou bien le levage individuel de chaque roue avec un cric rouleur (veiller alors à équiper celui-ci d'une cale de bois épousant la forme de la feuillure de bas de caisse). Ces points peuvent également être utilisés pour la mise en place de chandelles d'atelier.



## REMORQUAGE

Un crochet est prévu pour le remorquage sous la partie avant centrale du véhicule. Pour réaliser le remorquage par l'arrière, un point d'ancrage est situé sous la partie arrière gauche du véhicule.

Cette opération ne pourra être entreprise que sur une faible distance et toujours à titre de dépannage.



# PROGRAMME D'ENTRETIEN

La fréquence de l'entretien normal est programmée tous les 15 000 km (ou tous les ans). Un entretien complet est prévu tous les 30 000 km ou tous les 2 ans. Toutefois, il convient de rappeler qu'en cas d'utilisation du véhicule dans des conditions particulièrement sévères, il est important de rapprocher les fréquences d'entretien. Sous le terme "utilisation sévère", on entend :

- les courts trajets quand la température extérieure est faible.
- l'utilisation fréquente du régime de ralenti (ex : taxi, véhicules de livraison).
- utilisation d'une remorque, d'une caravane, d'une galerie sur le toit, ou transport de charges lourdes.
- conduite en dehors des chaussées goudronnée ou recouverte de poussière.

## Moteur 1.6 essence

### ENTRETIEN TOUS LES 15 000 KM

#### Remplacement :

- Huile moteur.
- Filtre à huile.

#### Contrôle :

- Filtre à air.
- Plaquettes de frein.
- Pneumatiques.
- Feux.
- Balais d'essuie-glace.
- Niveau de liquide lave glace.

### ENTRETIEN TOUS LES 30 000 KM

#### Remplacement :

- Huile moteur.
- Filtre à huile.
- Filtre à air habitacle.
- Liquide frein et d'embrayage.

#### Contrôle :

- Filtre à air.
- Liquide de refroidissement.
- Ligne d'échappement.
- Pneumatiques.
- Feux.
- Balais d'essuie-glace.
- Niveau de liquide lave glace.
- Niveau de liquide de direction assistée.
- Bougies d'allumage.
- Soufflet d'arbre de roue.
- Durit et raccord de refroidissement.
- Bouchon de réservoir à carburant, canalisations de carburant.
- Contrôle de la carrosserie (corrosion et perforation).
- Pédale de frein.
- Frein de parking.
- Plaquettes de frein.
- Canalisations de frein.
- Suspension avant et arrière.
- Direction assistée, volant, biellette, rotules et soufflets.

### ENTRETIEN TOUS LES 45 000 KM

#### Remplacement :

- Huile moteur.
- Filtre à huile.

#### Contrôle :

- Filtre à air.
- Canister.
- Pneumatiques.
- Feux.
- Balais d'essuie-glace.
- Niveau de liquide lave glace.
- Plaquettes de frein.

### ENTRETIEN TOUS LES 60 000 KM

#### Remplacement :

- Huile moteur.
- Filtre à huile.
- Filtre à air.
- Bougies d'allumage.
- Filtre à air habitacle.
- Liquide frein et d'embrayage.

#### Contrôle :

- Liquide de refroidissement.
- Ligne d'échappement.
- Pneumatiques.
- Feux.
- Balais d'essuie-glace.
- Niveau de liquide lave glace.
- Niveau de liquide de direction assistée.
- Soufflet d'arbre de roue.
- Durit et raccord de refroidissement.
- Bouchon de réservoir à carburant, canalisations de carburant.
- Niveau d'huile de boîte de vitesses manuelle.
- Contrôle de la carrosserie (corrosion et perforation).
- Pédale de frein.
- Frein de parking.
- Plaquettes de frein.
- Canalisations de frein.
- Suspension avant et arrière.
- Direction assistée, volant, biellette, rotules et soufflets.

### REPLACEMENTS ADDITIONNELS

- Liquide de refroidissement : tous les 150 000 km puis tous 90 000 km.

### CONTRÔLES ADDITIONNELS

- Courroies des accessoires : tous les 105 000 km ou après la sixième année puis tous les 15 000 km ou tous les ans.
- Jeu aux soupapes : tous les 90 000 km ou tous les 6 ans.

## Moteur 2.2 Diesel

### ENTRETIEN TOUS LES 15 000 KM

#### Remplacement :

- Huile moteur.
- Filtre à huile.

#### Contrôle :

- Filtre à air.
- Ligne d'échappement.
- Plaquettes de frein.
- Pneumatiques.
- Feux.
- Balais d'essuie-glace.
- Niveau de liquide lave glace.

### ENTRETIEN TOUS LES 30 000 KM

#### Remplacement :

- Huile moteur.
- Filtre à huile.
- Filtre à air habitacle.
- Liquide frein et d'embrayage.

#### Contrôle :

- Filtre à air.
- Liquide de refroidissement.
- Ligne d'échappement.
- Pneumatiques.
- Feux.
- Balais d'essuie-glace.
- Niveau de liquide lave glace.
- Niveau de liquide de direction assistée.
- Soufflet d'arbre de roue.
- Durit et raccord de refroidissement.
- Bouchon de réservoir à carburant, canalisations de carburant.
- Contrôle de la carrosserie (corrosion et perforation).
- Pédale de frein.
- Frein de parking.
- Plaquettes de frein.
- Canalisations de frein.
- Suspension avant et arrière.
- Direction assistée, volant, biellette, rotules et soufflets.

### ENTRETIEN TOUS LES 45 000 KM

#### Remplacement :

- Huile moteur.
- Filtre à huile.

#### Contrôle :

- Filtre à air.
- Ligne d'échappement.
- Pneumatiques.
- Feux.
- Balais d'essuie-glace.
- Niveau de liquide lave glace.
- Plaquettes de frein.

### ENTRETIEN TOUS LES 60 000 KM

#### Remplacement :

- Huile moteur.
- Filtre à huile.
- Filtre à carburant.
- Filtre à air.
- Filtre à air habitacle.
- Liquide frein et d'embrayage.

#### Contrôle :

- Liquide de refroidissement.
- Ligne d'échappement.
- Pneumatiques.
- Feux.
- Balais d'essuie-glace.
- Niveau de liquide lave glace.
- Niveau de liquide de direction assistée.
- Soufflet d'arbre de roue.
- Durit et raccord de refroidissement.
- Bouchon de réservoir à carburant, canalisations de carburant.
- Niveau d'huile de boîte de vitesses manuelle.
- Contrôle de la carrosserie (corrosion et perforation).
- Pédale de frein.
- Frein de parking.
- Plaquettes de frein.
- Canalisations de frein.
- Suspension avant et arrière.
- Direction assistée, volant, biellette, rotules et soufflets.

### REPLACEMENTS ADDITIONNELS

- Courroies des accessoires : tous les 105 000 km ou après la sixième année puis tous les 15 000 km ou tous les ans.
- Liquide de refroidissement : tous les 150 000 km puis tous 90 000 km.
- Pompe à vide du circuit de freinage (moteur Diesel) : tous les 195 000 km ou tous les 10 ans.